

<p>Sitzungstag / Date de la séance 5.12.2005</p>

Betreff / Objet : Développement de formations professionnelles binationales

I. Sachverhalt / Rapport

L'éducation et le bilinguisme figurent au nombre des domaines d'actions prioritaires répertoriés dans la convention relative à la création de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau. L'un des projets retenus dans ce domaine concerne la « création de nouveaux cursus scolaires communs en matière de formations professionnelles » (page 13).

La maîtrise des langues étrangères, les expériences à l'étranger et une formation interculturelle sont des éléments qui jouent un rôle de plus en plus important dans le cursus des étudiants en formation professionnelle.

Sur le périmètre de l'Eurodistrict, il existe à l'heure actuelle un seul cursus binational en matière de formation professionnelle. Ainsi le Lycée Professionnel J-F Oberlin de Strasbourg coopère depuis la rentrée 2005 avec la « Kaufmännische Schule » de Lahr et propose une formation franco-allemande en commerce de détail.

Ces études s'achèvent par la délivrance d'un double diplôme : vendeur (commerce de détail) avec une qualification complémentaire (diplôme allemand) et Baccalauréat Professionnel Commercial (diplôme français).

Afin d'atteindre l'objectif fixé dans la convention, le groupe de coordination propose la constitution d'un groupe d'experts qui pourrait réunir des représentants :

- des organismes consulaires ;
- du service « Schule u. Bildung » de l'Ortenaukreis ;
- des administrations françaises compétentes ;
- des directions des écoles professionnelles.

II. Beschlussvorschlag: / Proposition de résolution

Le Conseil de l'Eurodistrict décide de constituer le groupe d'experts proposé.